

Délibération 2023-0073

Finances - Budget Primitif - Ordures Ménagères

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept juillet à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle Bernadou à Villemur sur Tarn, sous la présidence de M. Jean-Marc DUMOULIN, Président, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 07 juillet 2023.

Participants

Bessières	M. DARENGOSSE Ludovic, M. BERINGUIER Bernard, Mme MONCERET Mylène,
Bondigoux	M. ROUX Didier
Buzet sur Tarn	
La Magdelaine sur Tarn	M. ANTONY Maxime, Mme GAYRAUD Isabelle
Layrac sur Tarn	M. ASTRUC Thierry
Le Born	M. SABATIER Robert
Mirepoix sur Tarn	Mme BLANCHARD ESSNER Sonia, M. RICHARD Jean-Louis
Villematier	
Villemur sur Tarn	M. CHEVALLIER Georges, Mme DELTORT Florence, M. DUMOULIN Jean-Marc, Mme PREGNO Agnès, M. REGIS Daniel, M. SANTOUL Michel

Conseillers ayant donné pouvoir

M. HAMDANI Aïli a donné pouvoir à Mme Isabelle GAYRAUD
M. MAUREL Cédric a donné pouvoir à Mme Sonia BLANCHARD ESSNER
Mme RIVIERE Christel a donné pouvoir à M. Jean Louis RICHARD
Mme DUQUENOY Aurore a donné pouvoir à Mme Agnès PREGNO

Conseillers absents

Mme LAVAL Carole
M. DEMETZ Gilbert
M. JILIBERT Jean-Michel
Mme SAUNIER Karine
M. BRAGAGNOLO Patrice
Mme FOLLEROT Danielle
M. MICHELOT Jean-Michel

Non-participation au vote

M. BONNASSIES Patrick
Mme Ghislaine CHARLES
Mme GUERRERO Katia
M. JOVIADO Gilles

Secrétaire de séance

Mme Florence DELTORT

Membres en exercice - 31 | Membres présents - 16 | Pouvoirs - 04 | Membres absents - 07 | NPV : 04

Exposé

Monsieur le Président explique que suite aux observations de la Trésorerie, il est nécessaire de corriger l'inscription budgétaire du compte 1068 à hauteur de 19 944.18€ (au lieu de l'arrondi de 20 000€) Se traduisant par les inscriptions budgétaires suivantes (en surbrillance dans le tableau ci-dessous)

Budget annexe Déchets- BUDGET PRIMITIF 2023							
SECTION DE FONCTIONNEMENT							
	DEPENSES			RECETTES			
	BP 2022	CA 2022	BP 2023	BP 2022	CA 2022	BP 2023	
011 - Charges à caractère général	1 819 141.00 €	1 521 532.53 €	1 715 700.00 €	013 - Atténuations de charges			
012 - Charges de personnel et frais assimilés	67 000.00 €	36 065.17 €	130 000.00 €	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	160 000.00 €	134 582.42 €	160 000.00 €
014 - Atténuations de produits	303 777.00 €	232 098.00 €	335 000.00 €	73 - Impôts et taxes	2 106 598.00 €	1 833 901.00 €	2 542 187.38 €
65 - Autres charges de gestion courante	79 900.00 €	61 369.24 €	79 900.00 €	74 - Dotations, subventions et participations			364 000.00 €
66 - Charges financières				75 - Autres produits de gestion courante			
67 - Charges exceptionnelles			595 400.00 €	76 - Produits financiers			
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions				77 - Produits exceptionnels			
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)			138 000.00 €				
TOTAL DEPENSES REELLES	2 269 818.00 €	1 851 064.94 €	2 994 000.00 €	TOTAL RECETTES REELLES	2 266 598.00 €	1 968 483.42 €	3 066 187.38 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 600.00 €		40 000.00 €	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)			80 612.62 €
023 - Virement à la section d'investissement			112 800.00 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	38 600.00 €	- €	152 800.00 €	TOTAL RECETTES D'ORDRE	- €	- €	80 612.62 €
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	2 308 418.00 €	1 851 064.94 €	3 146 800.00 €	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	2 266 598.00 €	1 968 483.42 €	3 146 800.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT							
	DEPENSES			RECETTES			
	BP 2022	RAR	BP 2023	BP 2022	RAR	BP 2023	
16 - Emprunts et dettes assimilées				1068 - Excédents antérieurs			19 944.18 €
20 - Immobilisations incorporelles			185 055.82 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves			55.82 €
21 - Immobilisations corporelles	57 400.00 €		120 000.00 €	13 - Subventions d'investissement			152 200.00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			19 944.18 €	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			40 000.00 €
022 - Dépenses imprévues (investissement)				021 - Virement section de fonctionnement			112 800.00 €
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	57 400.00 €	- €	325 000.00 €	TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	- €	- €	325 000.00 €

Décision

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Communautaire décide :

- **D'approuver** le Budget Annexe Ordures Ménagères tel que présenté supra ;
- **De mandater** Monsieur le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de cette décision.

Résultats du vote

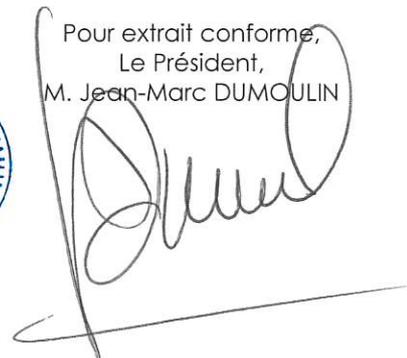
Votants – 20 | Pour – 20 | Contre – 00 | Abstention – 00 | NPV : 04

Ainsi fait et délibéré à Salle Bernadou à Villemur sur Tarn, les jours, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de Séance,
 Mme Florence DELTORT




Pour extrait conforme,
 Le Président,
 M. Jean-Marc DUMOULIN



Certifié exécutoire,
 Les formalités de publicité ayant été effectuées,
 Le **21 JUL. 2023**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'État.